



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE (CACLP)

2^e séance – 8 avril 2026 – 9 h 03 à 12 h

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Gilles Parent, membre citoyen

Julie Vallée, membre citoyenne (visioconférence)

Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen (visioconférence)

Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre

Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

Marie-Hélène Leblanc – École des Arts et Cultures et Galerie UQO (visioconférence)

Lisanne Rheault-Leblanc – Corporation du Salon du livre de l'Outaouais

Catalina Gonzalez, conseillère en développement culturel – Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions – DE

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Sonia Bisson, coordonnatrice de projet pour la refonte du PSOC – SACL

Sophie Côté-Godin, coordonnatrice – Infrastructures et espaces publics – SACL

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

ABSENCES

Chloé Bourgeois, vice-présidente et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 9 h 03.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie Roy

Appuyé par Marie-Hélène Leblanc

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.

Adoptée

Monsieur Parent arrive à 9 h 08

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts potentiels n'a été déclaré par les membres.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 20 février 2026

Le procès-verbal est déposé, dont la validation s'est faite par courriel.

Trois suivis ont été présentés :

- Éclairage dans les quartiers patrimoniaux : un suivi est en cours à la suite d'une demande citoyenne. Un retour du service concerné est attendu et sera présenté lors d'une prochaine rencontre.
- Communications liées aux inventaires du patrimoine bâti : il a été confirmé que la Ville a réalisé diverses communications (communiqués de presse et publications sur les médias sociaux) lors de l'adoption des

inventaires du patrimoine bâti entre avril 2024 et août 2025. Les documents sont disponibles sur le site Web de la Ville de Gatineau.

- Ruche d'Art Apollo : un suivi sera effectué par le SACL afin de présenter à la Commission jeunesse les résultats de la première année d'opération du projet.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'a été adressée à la Commission.

Un membre suggère d'examiner la question de l'éclairage dans les quartiers plus anciens dans le cadre des exercices de PPU en cours ou à venir. Il est convenu de soumettre ce point au Service concerné.

6. Bilan de la refonte du Programme de soutien aux organismes culturels – Présentation

Madame Sonia Bisson présente les grandes orientations du Programme de soutien aux organismes culturels, en rappelant le contexte et les objectifs de la refonte découlant de la Politique culturelle *Rencontrer la culture*. La présentation porte sur les principales nouveautés du programme, les modalités de soutien (mission, projets et ententes pluriannuelles), le processus d'analyse des demandes, ainsi que les faits saillants du soutien accordé pour l'année 2026. Les prochaines étapes, incluant la diffusion des résultats et les améliorations à venir, sont également exposées.

Les membres soulignent la qualité du travail réalisé et apprécient particulièrement l'accompagnement offert par le SACL ainsi que la mise en place du comité d'analyse, qui inclut des pairs et des experts culturels pour les organismes professionnels. Il est mentionné que la transition vers le nouveau programme s'est effectuée de façon harmonieuse. Certains commentaires portent sur l'importance de la transparence dans la diffusion des résultats et sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement dans certaines disciplines. Les retombées positives observées dans le milieu sont également soulignées.

7. Point statutaire : Infrastructures culturelles

Madame Sonia Blouin présente un état de situation des principaux projets d'infrastructures culturelles en cours à la Ville de Gatineau.

Bibliothèque Lucy-Faris

Il est indiqué que l'ouverture protocolaire se tiendra le 24 avril, tandis que l'ouverture au public est prévue le 25 avril. Madame Blouin souligne l'importance de cette étape majeure pour le réseau des bibliothèques de Gatineau.

Bibliothèque Guy-Sanche

Il est mentionné que le concours d'architecture est en cours. Des précisions sont apportées quant au processus, notamment en lien avec les prochaines étapes menant aux décisions du conseil municipal quant au lauréat du concours.

Ateliers du Ruisseau

Il est précisé que l'organisme est maintenant officiellement propriétaire du bâtiment, ce qui permet d'amorcer la suite du projet.

Centre des arts vivants

L'organisme est toujours à la recherche de solutions, notamment afin de répondre à ses besoins à court terme.

La Filature

Il est mentionné que le projet est toujours en cours, sans développement nouveau à ce stade, et que l'organisme poursuit ses démarches afin de compléter son montage financier.

Musée régional de l'Outaouais

Le dossier est en cours d'analyse depuis son dépôt au ministère de la Culture et des Communications.

Auditorium du Cégep de l'Outaouais

Les discussions avec le Cégep de l'Outaouais se poursuivent en vue de l'élaboration du protocole d'entente.

Plan directeur des infrastructures culturelles

La liste préliminaire des infrastructures culturelles présentes sur le territoire de Gatineau est en cours d'élaboration.

Un membre soulève la question de l'entreposage de la collection permanente de la Ville de Gatineau, en lien avec le projet des Ateliers du Ruisseau. Il est précisé que cette fonction n'est pas incluse dans le projet actuel et que cet enjeu demeure à considérer dans la planification globale des infrastructures.

Pause 9 h 50 à 10 h 02

8. Plan des infrastructures culturelles: Démarche et échéancier - Présentation

Madame Sophie Côté Godin présente les objectifs de la présentation portant sur la démarche d'élaboration du plan directeur des infrastructures culturelles, lesquels visent à informer les membres de l'approche proposée et à recueillir leurs commentaires afin de bonifier la démarche. Elle précise que le plan a pour objectif de doter la Ville d'un outil de planification à long terme permettant d'avoir une vision globale des infrastructures culturelles, de leurs usages et des besoins du milieu et des citoyens. Les objectifs du plan consistent en outre à dresser un portrait des infrastructures culturelles existantes, à identifier les besoins actuels et futurs et à soutenir l'intégration des infrastructures culturelles dans la planification du territoire.

Madame Côté Godin fait ensuite une mise en contexte et présente les grandes lignes de la démarche, incluant la vision préliminaire, les objectifs visés, les valeurs associées, les secteurs d'activités et les domaines culturels suggérés, ainsi que l'échéancier préliminaire. Elle mentionne que la démarche se déploiera en plusieurs phases sur une période d'environ deux ans, suivie d'une mise en œuvre à long terme.

Discussion

Un échange a lieu avec les membres concernant l'inclusion ou non des infrastructures événementielles, la distinction entre les infrastructures à

vocation culturelle principale et les lieux polyvalents, ainsi que la prise en compte d'infrastructures privées accessibles au public. Des exemples sont mentionnés, notamment les centres communautaires, les parcs, les salles scolaires, les lieux de diffusion privés et les infrastructures religieuses. Il est précisé que la portée du plan devra être suffisamment large pour refléter la réalité du territoire, tout en demeurant cohérente.

Madame Côté Godin poursuit la présentation en exposant la méthodologie, les rôles et responsabilités ainsi que le modèle de gouvernance proposé. Elle présente les prochaines étapes, qui comprennent notamment la finalisation de l'inventaire des infrastructures, la tenue de visites de sites et l'embauche d'un consultant ayant pour mandat de dresser un portrait des infrastructures culturelles sur le territoire de la Ville de Gatineau.

Discussion

Les membres soulignent l'importance de disposer d'un portrait le plus exhaustif possible des infrastructures existantes afin d'éviter des oublis et de mieux refléter la réalité du territoire. Il est suggéré de tenir compte également d'infrastructures qui n'ont pas une vocation culturelle principale, mais qui sont néanmoins utilisées à des fins culturelles.

Il est répondu que ce type de lieux pourrait effectivement être intégré à l'inventaire, l'objectif étant d'avoir une vue d'ensemble, même si certains lieux ne relèvent pas directement des infrastructures culturelles municipales.

Il est également mentionné qu'une vision globale et structurée des lieux culturels serait bénéfique, les acteurs du milieu ne sachant pas toujours vers qui se tourner. Il est indiqué que la démarche liée à l'élaboration du plan directeur pourrait contribuer à clarifier les rôles, les ressources disponibles et les points de contact.

Il est précisé que les commentaires formulés seront pris en considération et viendront alimenter la poursuite de la démarche, notamment en ce qui concerne l'ampleur de l'inventaire et la portée du plan directeur.

9. Bons coups culturels

De bons coups culturels récents sont présentés afin de souligner des initiatives et réalisations marquantes du milieu culturel gatinois.

10. Divers

La présidente mentionne que le plan de travail 2026 a été adopté tel que proposé par la Commission par le conseil municipal du 17 mars 2026.

11. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le mercredi 6 mai 2026.

12. Levée de séance

Il est proposé par Marie Roy

Appuyé par Gilles Parent

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 10 h 47.

Adoptée

Séance de travail

Une séance de travail a lieu afin de présenter au comité de vigie de la Politique culturelle le bilan de la deuxième année de mise en œuvre de la Politique culturelle.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
ISABELLE N. MIRON



SECRÉTAIRE
ANICK FORTIN